



Union pour
l'Enfance

Protéger l'enfant, faire éclore l'adulte



- L'Union fait la force 2022

« SOYEZ HONNÊTES ET TRANSPARENTS
AVEC NOUS »

EXTRAIT DE NOS VALEURS EXPRIMÉES PAR LES JEUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022

SOMMAIRE



06

ÉDITORIAUX

08

CHIFFRES CLÉS

10

QUI SOMMES-NOUS ?

14

PARCOURS ET
ACCOMPAGNEMENT DES
ENFANTS, DES JEUNES ET DES
FAMILLES

Protéger et éduquer les enfants

Former et insérer des jeunes

Soutenir les parents

Former des professionnels

28

NOS ENGAGEMENTS :
QUALITÉ DE NOS ACTIONS ET
PARTICIPATION DES JEUNES

**Sécuriser le parcours de chaque
enfant et jeune**

**Garantir une insertion sereine
des jeunes majeurs**

**Favoriser la participation des
jeunes**

36

PARTENARIATS
ET SOUTIENS

38

ORGANISATION ET MOYENS
MOBILISÉS

Ressources humaines

Moyens financiers

Notre gouvernance

44

NOS ÉTABLISSEMENTS

ÉDITO

Editorial de Martial de BRAQUILANGES, Président de l'Union pour l'Enfance

L'année **2022** est la 135^e année d'activité de l'association. En ces temps troublés, il n'est pas inutile de rappeler la préséance du temps long qui traverse les crises et fait grandir la société, patiemment, jour après jour.

La cofondatrice de l'Union pour l'Enfance, Pauline Kergomard, voulait favoriser le développement naturel de l'enfant : elle a créé les écoles maternelles sous Jules Ferry, a fait acter dans les programmes officiels le jeu comme premier travail du jeune enfant et a réclamé un mobilier adapté à l'enfant, précédant ainsi les intuitions pédagogiques de Maria Montessori et Céline Alvarez.

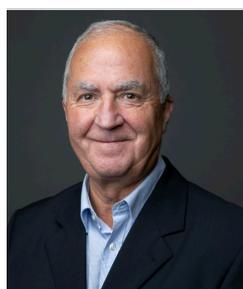
À l'Union pour l'Enfance, nous avons un cap et sommes déterminés à le tenir : **offrir un accueil familial, sécurisant et aimant aux enfants placés et aux parents accompagnés.**

Soutenus par la passion éducative de nos professionnels et par notre large panel d'expertises en protection de l'enfance et en psychoéducation québécoise, nos gestes éducatifs sont travaillés et relus sans arrêt pour servir les besoins fondamentaux de l'enfant.

Nous avons l'honneur de protéger plus de 500 enfants et 70 adultes chaque année par délégation de service public. Nous tentons de donner le meilleur de nous-mêmes pour construire des cadres familiaux qui redonnent confiance et apportent la joie du partage. À l'Union pour l'Enfance, nous ne nous contentons pas de bien faire notre travail. Nous avons le goût de l'excellence et de l'amélioration continue de la qualité de notre action.

C'est la raison pour laquelle nous avons poursuivi, en 2022, les travaux de notre comité scientifique composé de professionnels, de jeunes et d'experts en protection de l'enfance et pédopsychiatrie. Je suis particulièrement fier de cette dynamique de participation jeunes-professionnels qui se déploie à tous les niveaux de notre organisation et qui trouve son point d'orgue lors de notre événement interne annuel « l'Union fait la force » rassemblant plus de 200 forces vives de l'association.

Je tiens à remercier toutes nos parties prenantes qui chaque jour prennent soin des petits liens qui nous unissent. L'Union pour l'Enfance va continuer à apporter sa pierre pour protéger l'enfance, faire éclore l'adulte et ainsi demeurer artisan de paix au cœur de notre monde effervescent rempli de défis à hauteur d'homme !



**Martial
DE BRAQUILANGES**

Président de
l'Union pour l'Enfance

Editorial de Thierry ROMBOUT, Directeur de l'Union pour l'Enfance

L'année **2022** s'est déroulée devant nos yeux comme un grand traveling présentant les différentes faces de la crise multiforme dans laquelle nous évoluons désormais durablement depuis trois ans : conflits géopolitiques, guerre en Ukraine, poussée inflationniste, cris de la terre, angoisses sociales et civilisationnelles.

On a tiré la chevillette de l'individualisme, la bobinette des conséquences non désirées choit maintenant devant nous. Cette crise si souvent commentée est désormais aux portes de nos cœurs, de nos corps : nos près de 1000 professionnels, enfants, jeunes et parents composant la famille de l'Union pour l'Enfance nous le rappellent chaque jour dans les confidences ou les échanges informels. Ils veulent du sens, de la qualité et de l'espérance.

Alors, nous devons leur répondre ! Comment ? En redoublant d'efforts pour construire une famille unie autour d'une raison d'être enthousiasmante : protéger l'enfant et faire éclore l'adulte.

L'année 2022 est la 3^e année d'exécution de notre plan stratégique CAP DEV 2027 – rendu possible dès 2019 avec le lancement de la première émission obligataire du secteur de la protection de l'enfance – pour financer de nouveaux projets et établissements, le développement de notre Institut de psychoéducation et l'amélioration de la qualité de nos actions.

À mi-chemin de ce plan stratégique, nous sommes heureux et fiers d'avoir pu ouvrir en 2022 **deux nouveaux établissements en Normandie et en Île-de-France** : le lieu de vie « Les Crins verts » spécialisé dans l'équithérapie et la « Maison Paul Valéry » chargée d'accompagner 50 mineurs non accompagnés dans leur insertion sociale et professionnelle, de l'hôtel social à l'autonomie.

La 1^{ère} édition du parcours pour la vie s'est clôturée avec succès. Avec ces groupes de 12 à 15 jeunes, nous souhaitons proposer à chaque enfant accueilli s'approchant de la majorité des temps de rencontres et des ateliers entre pairs pour réfléchir sur soi, ses aspirations et ses projets, pour prendre confiance en soi et avoir l'occasion de s'impliquer personnellement dans des projets solidaires.

Nous poursuivons notre virage de changement de paradigme sur la **participation des jeunes et la co-construction jeunes-adultes**. Notre rassemblement annuel « l'Union fait la force » et la première édition du « parcours pour la vie » ont mis en exergue plusieurs axes de travail pour les prochains mois : **comprendre ses émotions et savoir les exprimer, savoir se protéger soi-même**, ou encore **se rendre disponible pour susciter la rencontre et la goûter**.

En 2022, tous les établissements de l'Union pour l'Enfance ont travaillé sur le **projet personnalisé (PP)** de chaque jeune, compris comme le « fruit d'une négociation entre les désirs exprimés par le jeune et les besoins identifiés par les professionnels qui s'engagent pour le jeune ». Pour nous, plus qu'un droit ce PP est un support permettant de construire, avec le jeune et progressivement, son projet d'avenir.

Enfin, notre Institut de psychoéducation a mis en place plusieurs formations structurantes vécues collectivement au sein de l'association sur la psychoéducation, sur l'évaluation des situations de danger (référentiel HAS) et sur la meilleure connaissance des psychotraumatismes et de leurs effets, notamment sur les accompagnants.

Comme vous le voyez, nous tentons de répondre à notre vocation de toutes nos forces et avec de nouveaux outils. C'est fort de cette émulation et de cette dynamique désormais insufflée par les jeunes eux-mêmes que nous pouvons regarder en avant : sauvegarder l'enfance c'est préparer un avenir à chacun d'entre nous.



**Thierry
ROMBOUT**

Directeur Général de
l'Union pour l'Enfance

+ DE
135
ANS
D'EXISTENCE

CHIFFRES CLÉS

780 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

554 enfants et jeunes accompagnés

dont **400** accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance

226 parents en difficulté ou en situation de précarité accompagnés en 2022

dont **89** parents hébergés avec leurs enfants

705 PERSONNES FORMÉES PAR NOTRE ASSOCIATION

dont **65** Jeunes formés aux métiers de la restauration et aux métiers paysagers au sein de nos centres Agapè

dont **418** Professionnels formés par l'Institut de psychoéducation

4 CHAMPS D' ACTIONS

PROTÉGER ET
ÉDUCER LES ENFANTS



73 %

des jeunes ont été sécurisés sur leur lieu d'accueil, sans connaître de rupture depuis qu'ils sont arrivés à l'Union.

FORMER ET INSÉRER
LES JEUNES



100 %

des jeunes qui ont terminé leur formation en école de production en 2022 ont trouvé un travail.

SOUTENIR LES
PARENTS



100 %

des familles CHRS sont relogées, et même 62% des familles qui ont quitté nos dispositifs d'hébergement et de réinsertion sociale, ont un travail avec une situation pérenne et sécurisante pour leurs enfants.

FORMER LES
PROFESSIONNELS



96 %

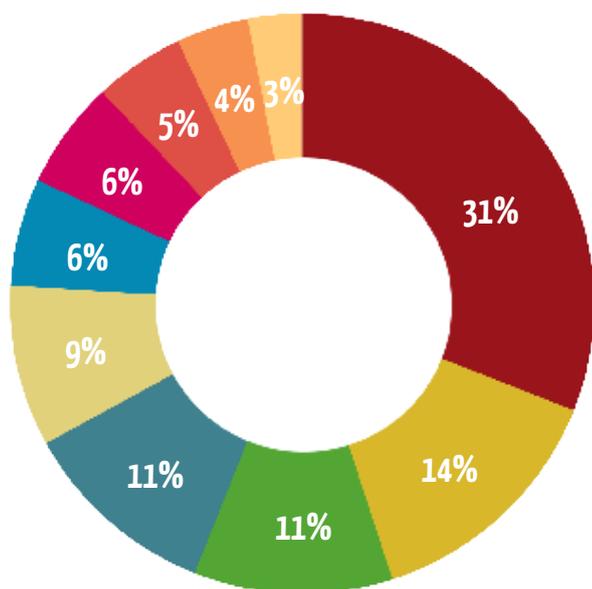
des stagiaires satisfaits de leur formation.

11 ÉTABLISSEMENTS DIFFÉRENTS

12 MODES D'ACCOMPAGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

4 RÉGIONS & 21 DÉPARTEMENTS TOUCHÉS

RÉPARTITION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR DISPOSITIF



- Familles d'accueils SAF
- Placement Educatif à Domicile (PEAD)
- Centres d'insertion Agapè (DEFIS | Ecole de prod)
- Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Accompagnement MNA
- Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU-FP)
- Lieu de Vie et d'Accueil (LVA)
- Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel (APMN)
- Centre Maternel (CM)
- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)

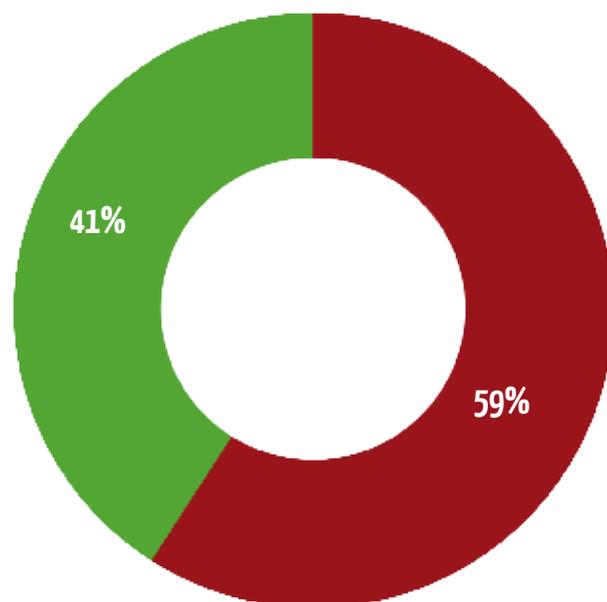
RÉPARTITION DES PERSONNES FORMÉES PAR L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

418 PERSONNES FORMÉES

171 salariés de l'Union pour l'Enfance, soit 70% des membres de l'association

247 professionnels externes à l'Union pour l'Enfance, soit 60% des professionnels formés

→ pour un total de 1,3 stage par professionnel



- EXTERNE
- INTERNE



UNIS PAR L'ENFANCE
DEPUIS 135 ANS

« EN PROTÉGÉANT L'ENFANT ET EN FAISANT ÉCLORE L'ADULTE, ON CONSTRUIT UNE SOCIÉTÉ UNIE »

→ Association reconnue d'utilité publique depuis 1891, l'Union pour l'Enfance est au service des enfants et des familles vulnérables. Elle accueille, protège et éduque des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), accompagne des jeunes en décrochage et soutient des parents en difficulté.



NOS MISSIONS

→ Historiquement fondé autour des questions de maltraitance et de protection de l'enfance, nos missions se sont progressivement élargies autour de 4 missions pour répondre aux nombreux défis qui s'imposent à l'écosystème de la protection de l'enfance, de l'insertion des jeunes et de l'accompagnement des parents :

1. ACCUEILLIR, PROTÉGER ET ÉDUQUER LES ENFANTS PLACÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

2. INSÉRER LES JEUNES JUSQU'À LEUR AUTONOMIE

3. SOUTENIR LES PARENTS FRAGILISÉS

4. INNOVER EN ÉDUCATION ET FORMER LES PROFESSIONNELS

FONDEMENTS & DES VALEURS ANCRÉS DANS UN ESPRIT DE FAMILLE

LA PAROLE DES JEUNES ET DES PROFESSIONNELS PRISE EN COMPTE

Ces paroles ont été recueillies lors des journées annuelles de l'association - « l'Union fait la force » à parité jeunes/adulte - puis recueillies par notre comité scientifique composé :

Les jeunes nous parlent...

- 1 "SOYEZ HONNÊTES ET TRANSPARENTS AVEC NOUS"
- 2 "CROYEZ EN NOUS, EN NOS RÊVES ET EN NOS PROJETS"
- 3 "LAISSEZ DU TEMPS AU TEMPS. RESPECTEZ NOTRE RYTHME"



Les pro répondent...

- 1 "IL FAUT TOUT UN VILLAGE POUR ÉDUIQUER UN ENFANT"
- 2 "LES PETITES RÉUSSITES REDONNENT SA CONFIANCE À L'ENFANT"
- 3 "IL FAUT PROTÉGER LES ENFANTS D'UNE VIE ADULTE TROP PRÉCÔGE"

NOTRE CHARTE D'ACCOMPAGNEMENT

→ Les principes fondamentaux de l'accompagnement proposé par les établissements de l'Union pour l'Enfance sont inscrits dans une « **Charte dite des 6A** ».

Accueil familial
Un enfant a besoin d'un cadre familial et chaleureux pour prendre confiance en lui et apprendre à faire confiance.

Attachement
Un enfant a besoin d'être reconnu, respecté et aimé. Bref ou durable, tout accompagnement éducatif doit offrir la possibilité d'un lien fort entre l'adulte et l'enfant.

Appui à la parentalité
La fonction parentale doit être encouragée, accompagnée et appuyée, à condition que cela soit dans l'intérêt de l'enfant.

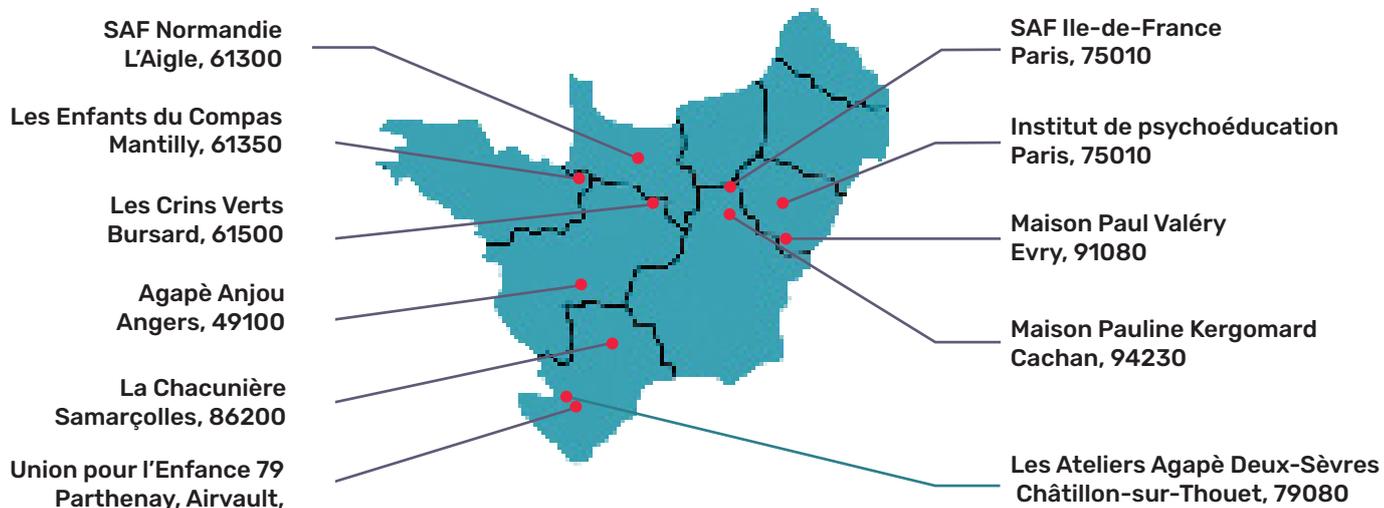


Approche psychoéducatrice
Tout acte éducatif doit permettre à l'enfant de devenir lui-même au sein d'un environnement susceptible d'être ajusté par l'adulte afin de favoriser les réussites dans son apprentissage.

Apprentissage à l'autonomie
L'enfant est le citoyen de demain, il faut lui offrir la possibilité d'apprendre un métier et de devenir autonome.

Accès aux soins
L'enfant doit bénéficier de soins spécifiques adaptés à ses problématiques.

NOS IMPLANTATIONS



ÎLE-DE-FRANCE

Siège social (75)
 Institut de Psychoéducation (75)
 Service d'accueil familial Île-de-France (75)
 Maison d'accueil parents/enfants Pauline Kergomard (94)
 Maison pour mineurs et majeurs non accompagnés Paul Valery (91)

NORMANDIE

Service d'accueil familial Normandie (61)
 Lieu de vie des Enfants du Compas (61)
 Lieu de vie des Crins verts (61)

NOUVELLE AQUITAINE

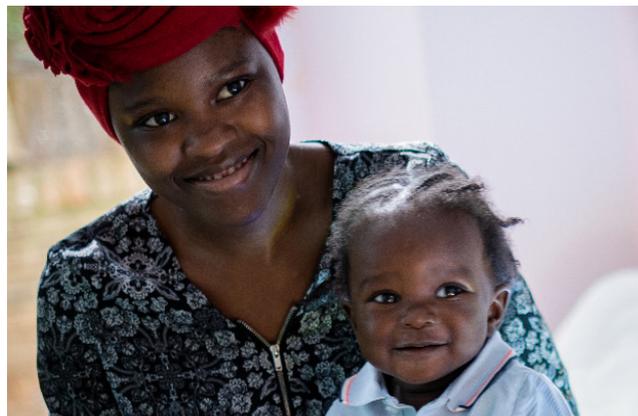
Service d'accueil familial Deux-Sèvres (79)
 Maison d'enfants à caractère social (79)
 Placement éducatif à domicile (79)
 Pôle Hébergement (APMN et DÉFIS) (79)
 Accueil de jour Agapè Formation (79)
 Lieu de vie et d'accueil la Chacunière (79)

PAYS DE LA LOIRE

Agapè Anjou : École de production en restauration AGAPÈ ANJOU

INTERNATIONAL

Depuis 1992, L'Union pour l'Enfance a permis le développement à l'étranger des centres de formation avec la démarche Agapè sur plusieurs pays : Roumanie, Serbie, Maroc, Niger, Togo.





PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES

PROTÉGER ET ÉDUCER LES ENFANTS

NOS LIEUX D'ACCUEIL

400
ENFANTS ET JEUNES PROTÉGÉS
EN 2022

SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL (SAF)

183 enfants et jeunes protégés en familles d'accueil dans 2 établissements, en Normandie et en Île-de-France.

→ **Accueillent des jeunes orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance** car blessés par un dysfonctionnement familial pour :

- une protection, les enfants accueillis ayant été maltraités dans leur famille
- une forme de réparation dans un autre cadre familial.

→ **Mises sur une fonction parentale réparatrice**: la famille biologique reste associée à cette démarche dans des conditions définies par le service gardien (Conseil départemental) en accord avec le service et dans la mesure où le maintien des liens est dans l'intérêt de l'enfant.

→ **Les familles d'accueil** travaillent en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (travailleur social, chef.fe de service éducatif, psychologue clinique...)

PLACEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE (PEAD)

85 jeunes ont été accompagnés sur l'année 2022 en PEAD, une augmentation par rapport à l'année précédente qui s'explique par les 32 places ouvertes cette année.

→ **Mesure** pour laquelle les enfants restent hébergés chez leurs parents.

→ **Le service apporte** un soutien éducatif, psychologique, et matériel tant au mineur qu'à sa famille.

→ **Mobilise les compétences parentales** afin de construire un projet garantissant une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant.

ÊTRE ASSISTANT FAMILIAL

« Si j'ai décidé de devenir assistant familial, c'est pour transmettre à des enfants qui en ont besoin ; aider ces enfants à se construire dans un cadre sécurisant et insouciant, nécessaire à leur développement et leur épanouissement ».

Témoignage de Stéphane Nortier,
Assistant familial au SAF Normandie



« Je souhaitais exercer en me sentant vraiment utile et au sein d'une structure à taille humaine et familiale. Ma volonté de travailler pour l'Union pour l'Enfance, avoir la chance de pouvoir accompagner un enfant, le voir s'épanouir et évoluer chaque jour a été pour moi une évidence »

Témoignage d'Anne-Sophie Lechat,
Assistante familiale au SAF Normandie



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN MILIEU NATUREL (APMN)

14 jeunes de 14 à 21 ans sont accueillis dans un dispositif APMN

→ **Permet de faciliter l'accès à l'autonomie des grands mineurs ou jeunes majeurs** en vue de la fin de leur prise en charge administrative par l'Aide Sociale à l'Enfance intervenant au plus tard à 21 ans.

→ **Prépare les jeunes**, accueillis dans une famille d'accueil ou une MECS ou tout autre dispositif, à intégrer de manière alternative et progressive une vie autonome dans des appartements extérieurs en colocation ou seuls (accompagnement au budget, suivi scolaire ou professionnel, accompagnement autour de la santé et du soin, accompagnement dans les démarches administratives, accès à un logement autonome, accompagnement autour de la gestion du logement, des repas, des courses, accompagnement aux devoirs, ...) le tout en lien avec la famille du jeune.



MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

10 enfants sont accompagnés au quotidien au sein de la MECS

→ **Accueil des jeunes enfants et des fratries**, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires selon différents modes de prise en charge :

- **Accueil « classique »** : accueil permanent sur la maison d'accueil, avec ou non quelques droits de visite et d'hébergement.

- **Accompagnement au retour** : dans le cas de situations suivies par les équipes depuis plus d'un an, et dans lesquelles une augmentation sensible des droits d'hébergement allant jusqu'à un accompagnement dans la vie au domicile familial est expérimentée.



LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL (LVA)

13 jeunes accompagnés au quotidien sur le lieu de vie en Normandie et 8 sur le lieu de vie dans la Vienne

LVA les Enfants du Compas

→ Propose un accueil d'enfants de 8 à 18 ans orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires résultant d'une défaillance parentale.

- En cas de défaillance ponctuelle, le LVA travaille au retour de l'enfant à son domicile
- En cas de défaillance durable, le LVA sécurise le jeune et la famille

→ Accompagne l'enfant au quotidien et dans tous les aspects de sa vie : autonomie psychique, fonctionnelle, scolarité, soins, loisirs etc.

→ Accueil d'enfants en petit effectif, avec au moins un adulte « le permanent » qui réside sur le lieu de vie .



LVA la Chacunière

→ Propose une alternative à l'accueil traditionnel des mineurs de 13 à 18 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance présentant une situation complexe conduisant souvent à des ruptures.

- Accueil des jeunes en binômes dans 4 appartements en centre-ville (se rapprochant d'un modèle de colocation ou de vie familiale)
- Complété par une maison d'apprentissage à la campagne

→ La maison d'apprentissage s'organise autour de quatre pôles d'activités :

- Pôle manuel
- Pôle sportif
- Pôle activités rurales
- Pôle d'instruction

ACTUALITÉ LIEU DE VIE

Les enfants, jeunes et professionnels des Enfants du Compas ont passé un après-midi à cueillir des pommes dans un verger. Ils les ont ensuite amenées dans une cuve pour en faire leur jus du pomme sans additif avec lequel ils ont pu repartir. En plus d'avoir pu boire un bon jus de pomme de leur propre récolte, les enfants et jeunes ont appris comment marche une production de jus. Dans un climat familial et chaleureux, les Enfants du Compas font vivre aux enfants et jeunes accueillis des moments pédagogiques participatifs comme celui-ci.»



PARCOURS DES ENFANTS PLACÉS EN 2022*

*Les deux nouveaux établissements ne sont pas pris en compte dans ces chiffres

MOTIFS DE PLACEMENT

MOTIFS DE PLACEMENTS	Motifs initiaux
Défaut de soin, négligences, carences éducatives	66 %
Témoins de violences conjugales	28 %
Violence physique	14 %
Violence psychologique (humiliations, insultes, propos dégradants...)	13 %
Violence sexuelle avérée ou soupçonnée (attouchements, abus, viols)	13 %
Climat familial incestuel	11 %
Abandon	8 %

→ La majorité des jeunes que nous accueillons ont connu des négligences et carences éducatives. De plus en plus d'études mettent en exergue l'impact profond des négligences sur le développement de l'enfant, particulièrement dans ses premières années.

On constate également l'importance du nombre d'enfants accueillis en raison de situations de violence conjugale au sein de la famille. Les motifs de placements pour violences sexuelles avérées ou soupçonnées et climat familial incestuel concernent respectivement 13% et 11% des jeunes que nous accueillons. Il s'agit parfois de motifs qui sont repérés par nos services alors que l'enfant a été accueilli pour un autre motif initial. L'accueil dans un cadre sécurisé permet en effet progressivement une libération de la parole.

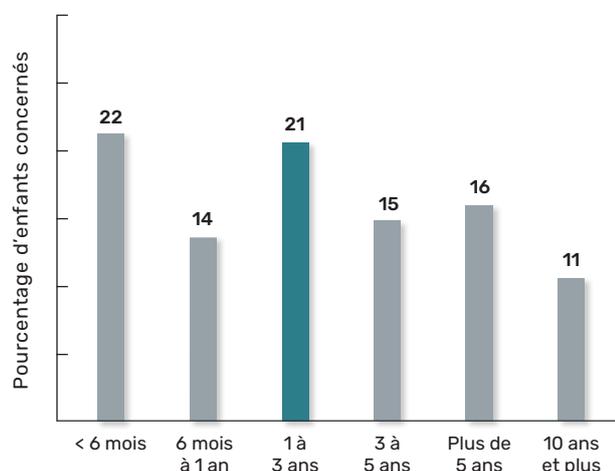
Les jeunes que nous accompagnons ont ainsi vécu des traumatismes à des moments clés de leur développement, entraînant de multiples difficultés et troubles (troubles dans les apprentissages, troubles du comportement, troubles du sommeil, difficultés dans la compréhension de leurs émotions etc.)

Notre accompagnement vise donc à sécuriser les jeunes par un attachement sécurisé avec l'adulte, un accompagnement éducatif dans un cadre familial et des soins adaptés aux traumatismes vécus.

Dès lors, proposer à l'enfant des conditions qui vont lui permettre de se poser sur un lieu d'accueil et de se sentir sécurisé pour se développer sereinement et éviter toute nouvelle rupture est un réel enjeu.

STABILITÉ DES PARCOURS

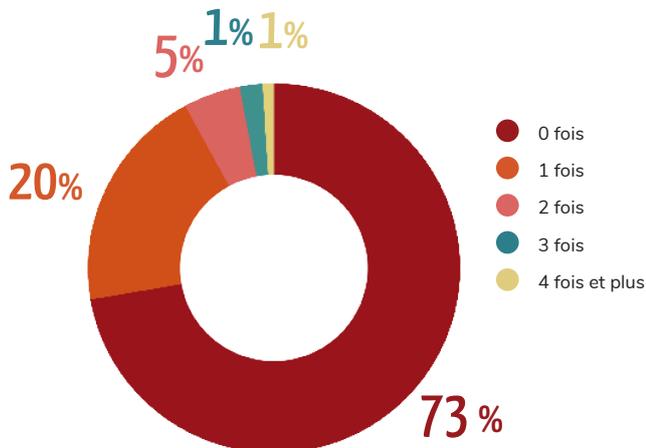
DURÉE DE L'ACCUEIL (en %)



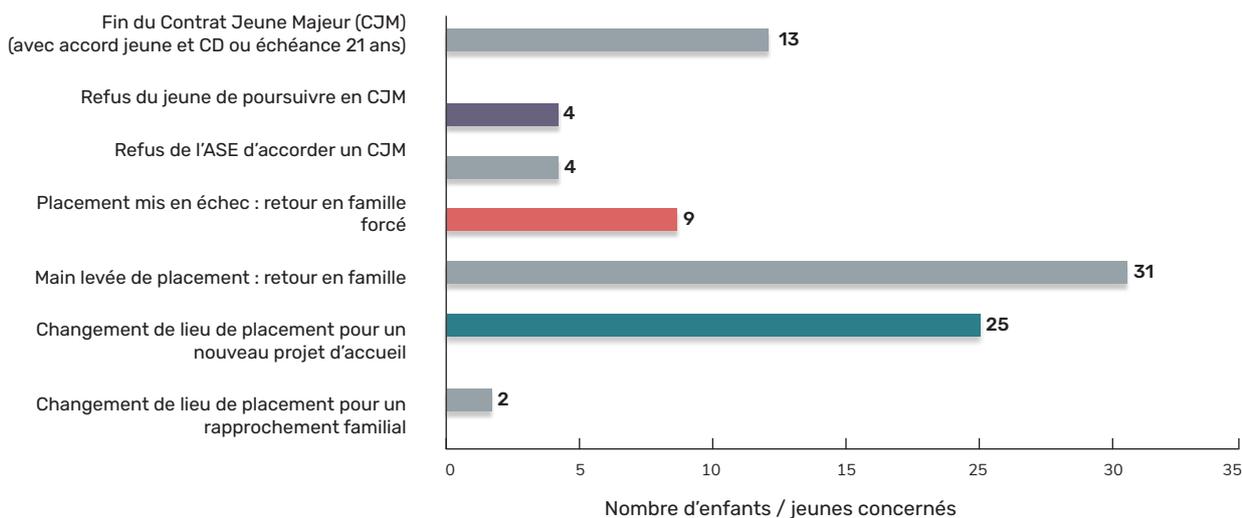
→ 36 % des enfants sont accueillis à l'Union pour l'Enfance depuis une durée allant de 1 à 5 ans et 27 % sont accueillis depuis plus de 5 ans. Notre ambition est d'assurer une stabilité et une sécurité à l'enfant pour qu'il se sente bien dans le lieu où il vit.

CHANGEMENT DE SERVICES / FAMILLES D'ACCUEIL DEPUIS L'ARRIVÉE À L'UNION POUR L'ENFANCE

112
FINS D'ACCOMPAGNEMENT
EN 2022



MOTIFS DE SORTIE



Sur les 112 fins d'accompagnements qui ont eu lieu en 2022, 25 concernaient un changement de lieu de placement pour un nouveau projet d'accueil. Ces nouveaux projets sont dus à des raisons variées : problématique de soin non compatible avec l'accueil proposé, retraite de l'assistante familiale, départ suite à une situation de crise etc. Nous travaillons pour que ces changements n'interviennent qu'en dernier recours.

31 retours en familles ont été travaillés avec les jeunes et leurs familles **dont 20 concernent des jeunes placés en PEAD**, une mesure en milieu ouvert qui vise un travail soutenu avec la famille afin de développer les compétences parentales et permettre aux parents de répondre de manière adaptée aux besoins de leurs enfants.

La majorité des fins d'accompagnement des jeunes majeurs a été décidée en accord entre le jeune, les services de l'aide sociale à l'enfance et notre association. Cependant, certains jeunes n'ont pas souhaité poursuivre l'accompagnement alors que nous le préconisons. Dans quelques situations c'est le département qui n'a pas accepté la poursuite de cet accompagnement.

CETTE ANNÉE 2022 A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT MARQUANTE POUR L'ASSOCIATION AVEC L'OUVERTURE DE 2 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Le lieu de vie (LVA) les Crins Verts

→ En septembre 2022, le lieu de vie « les Crins Verts » a ouvert à Bursard au cœur de l'Orne en Normandie. La maison, un ancien corps de ferme, accueille aujourd'hui 8 enfants. Une équipe de 7 professionnels assurent un accompagnement permanent et continu dans un écrin de verdure de près de 2 hectares.

Deux assistants familiaux, ont ouverts le lieu de vie dans l'optique de recréer un environnement familial et chaleureux. Sur le modèle d'un schéma familial, ils accueillent un groupe mixte d'âges différents. Ils perçoivent cette hétérogénéité comme une richesse pour chacun.

Le projet éducatif du lieu de vie est très relié à la nature. La pratique de l'équithérapie a une place centrale dans l'accompagnement proposé aux enfants. Le lieu de vie travaille ainsi avec des équitérapeutes qui, grâce aux chevaux, aident les enfants à développer le prendre soin, le bien-être, l'estime de soi, la concentration, la gestion des émotions etc.

Les professionnels du lieu de vie apprennent également aux jeunes à cultiver la terre dans le potager et ramasser les fruits du verger qui participent à leur alimentation et l'écosystème du lieu. Un atelier de bricolage permet aux jeunes d'entreprendre des travaux manuels. Le lieu de vie multiplie ainsi les opportunités pour les enfants de se développer par des expériences positives et adaptées à leurs besoins.



La Maison Paul Valéry

→ **Le 1er août 2022**, en réponse à un appel à projet du Conseil départemental de l'Essonne, la Maison Paul Valéry a ouvert à Evry. Il s'agit du premier établissement de l'Union pour l'enfance dédié à l'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA).

Un mineur est considéré comme non accompagné lorsqu'aucune personne majeure n'en est responsable légalement sur le territoire national ou ne le prend effectivement en charge.

La Maison Paul Valéry accueille ainsi 40 Mineurs Non Accompagnés et 10 Majeurs. Les jeunes sont âgés de 14 à 21 ans et sont issus de 14 nationalités différentes. La plupart des jeunes sont scolarisés ou en situation d'emploi. Ils sont logés en colocation dans des appartements en diffus sur toute la ville d'Evry, leur permettant ainsi de nouer des liens avec d'autres jeunes.



Repas gastronomique et solidaire au Refettorio Paris

Une équipe de 8 professionnels accompagnent les jeunes au quotidien sur 5 dimensions : la scolarité, la santé, l'autonomie, l'insertion professionnelle et la régularisation administrative.

Une bénévole donne des cours de Français Langue Etrangère (FLE) aux jeunes. Un animateur propose également des activités créatives, culturelles et sportives pour favoriser leur bien-être globale, leur proposer différents moyens d'expression, créer des liens et favoriser leur intégration.



REPAS GASTRONOMIQUE ET SOLIDAIRE AU REFETTORIO PARIS

En fin d'année 2022, 8 jeunes de la Maison Paul Valéry ont été reçus à dîner par Le Refettorio Paris, un restaurant solidaire situé dans la crypte de l'Eglise de la Madeleine. Ils ont pu manger de délicieux plats cuisinés par des chefs renommés à partir d'ingrédients en provenance de surplus alimentaire qui aurait été gaspillés. Un moment enchanté dans un cadre merveilleux.

FORMER ET INSÉRER DES JEUNES

65
JEUNES FORMÉS
EN 2022

LA PÉDAGOGIE AGAPÈ - APPRENDRE EN FAISANT

→ La pédagogie Agapè est fondée sur l'apprentissage par l'expérience.

Les formations sont construites avec des méthodes alternatives à celles du système classique, et permettent à des jeunes en difficulté dans ce système de trouver une solution d'apprentissage et d'insertion qui leur convient. L'objectif est de permettre aux personnes de retrouver confiance en elle et en leur capacité d'apprendre. Les formations proposées à l'Union pour l'Enfance concernent les métiers de bouche et du paysagisme.

LES ATELIERS AGAPÈ DEUX-SÈVRES - DEFIS*

UNE FORMATION SUR MESURE POUR DES JEUNES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Accueil et formation de 41 jeunes de 14 à 21 ans sur l'année 2022 dans les Deux-Sèvres

→ Ce dispositif accueille des jeunes placés à l'Aide Sociale à l'Enfance et rencontrant de grandes difficultés, notamment dans les apprentissages.

Il leur est proposé à la fois une formation et un accompagnement social.

Plusieurs formations au choix au sein de deux établissements :

- Agri-Prestations : CAP ouvrier du paysage
- Agapè-Restaurant : CAP Service en salle, CAP Cuisinier et CAP Pâtissier

LES JEUNES D'AGAPÈ 79 SUR LES ONDES DE RADIO GÂTINE

Au cours de l'année 2022, les jeunes d'Agapè 79 ont eu l'opportunité de participer à des ateliers radio sur des thématiques qu'ils ont choisies. Un groupe a créé Gâtine Rap, une série de 3 chroniques sur l'histoire du rap, qui a été diffusée en juillet. En septembre, un second groupe a réalisé une série sur le sport et la santé. Ces ateliers permettent aux jeunes de s'investir sur un projet. Par l'écriture et l'enregistrement d'une série radio les jeunes développent leur confiance en eux et leur capacité à s'investir sur un projet.



*Dispositif d'Education et de Formation pour l'Insertion des jeunes dans la Société

AGAPÈ ANJOU

UNE ALTERNATIVE AU SYSTÈME SCOLAIRE ORDINAIRE

Formation aux métiers de la restauration pour 25 jeunes de 15 à 25 ans à Angers

→ Implanté à Angers, Agapè Anjou est une École de Production dans le domaine de la restauration.

Elle propose une alternative à des jeunes en situation de décrochage scolaire ou qui ne trouvent pas leur place dans les autres voies de formation professionnelle. Encadrés par des professionnels du métier, ils sont formés à la restauration dans des conditions réelles de production dans des restaurants en activités ouverts au public. Deux tiers du temps est consacré à l'enseignement professionnel et un tiers au théorique. Par sa pédagogie originale, « faire pour apprendre » l'École de Production permet aux jeunes de retrouver un rythme, de s'initier aux codes de l'entreprise, de reprendre confiance en leurs capacités et de se réconcilier avec les apprentissages. Ils acquièrent ainsi toutes les compétences professionnelles pour préparer les diplômes de l'Education Nationale (CAP) ou des certifications et titres professionnels inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et s'insérer professionnellement. Agapè Anjou accueille chaque année quelques jeunes placés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Félicitations aux étudiants de l'école de production d'Agapè Anjou ! 



LE 4 JUILLET À AGAPÈ ANJOU (ANGERS), REMISE DES DIPLOMES DES ÉTUDIANTS EN CAP.



90%
DE RÉUSSITE À
L'EXAMAN*
EN 2022

80%
DES JEUNES DES
RÉPONSES FAVORABLES*
EN 2022

*100% en cuisine et 80 % en salle.

*Une réponse positive pour poursuivre leurs études ou une promesse d'emploi avant leurs résultats de CAP.

SOUTENIR LES PARENTS

NOTRE MAISON D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

89
FAMILLES
ACCOMPAGNÉES EN 2022

- Propose un établissement d'hébergement sur un lieu collectif multi-dispositifs en île-de-France, dans des appartements en diffus ou en colocation dans une maison partagée.
- Assure un accompagnement spécifique autour du soutien à la parentalité.
- Accompagne des familles avec enfants sur des temps individuels, et en ateliers collectifs pour travailler leur insertion : relogement, emploi, santé, vie sociale etc.

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHRS) :

Accueille, héberge et accompagne des mères isolées avec leurs enfants ou des couples avec leurs enfants afin de leur permettre de gagner en autonomie, de retrouver un logement et un emploi et de se réinsérer socialement. En redonnant de la stabilité à la famille nous sécurisons la situation de l'enfant.

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE FEMME-PÉRINATALITÉ :

Ce dispositif est spécialisé dans l'accueil des femmes avant et après la naissance de leur enfant, lorsqu'elles sont en situation de grande précarité, sans solution d'hébergement. L'accompagnement vise la réorientation rapide et le relogement de la famille vers un dispositif adapté permettant de poursuivre le travail mené autour du soutien à la parentalité et de l'insertion sociale de la famille.

CENTRE MATERNEL, UN DISPOSITIF CENTRÉ SUR L'APPUI À LA PARENTALITÉ :

Si le Centre Maternel a également pour objectif la recherche d'une stabilité et une autonomie, son rôle principal est surtout l'accompagnement au rôle parental pour des mères ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans, afin de leur permettre d'établir un lien d'attachement sécurisé avec leurs enfants et de savoir répondre à leurs besoins.

MOTIFS D'ADMISSION DES FAMILLES ARRIVÉES EN 2022	Nombre de familles concernées
Situation d'errance	29
Rupture familiale	6
Structure secteur social (CHRS, CHU, CADA...)	3
Femmes victimes de violences	3
Hébergement chez des proches	1

Les situations d'errance, qui concernent la majorité des familles accueillies, impactent fortement les enfants. L'accueil au sein de la Maison Pauline Kergomard, spécialisée dans l'accompagnement de famille avec leurs enfants, leur permet d'évoluer dans un cadre stable et sécurisé. Une minorité de femmes sont accueillies pour des motifs de violences. Cependant les équipes éducatives constatent que de nombreuses mamans ont subi des violences durant leur parcours, bien qu'elles en parlent difficilement. Lorsque nous repérons ces violences, nous orientons les mamans vers des centres de santé ou des associations spécialisées.

ACTUALITÉ CULTURELLE À LA MAISON PAULINE KERGOMARD :

Deux comédiennes de la compagnie Crinoline sont intervenues à la Maison Pauline Kergomard pour écrire une pièce de théâtre avec les familles volontaires. Les mamans ont choisi le thème « le déracinement, la recherche d'un chez-soi ». Elles ont participé à l'écriture du texte mais aussi à la confection des décors, des déguisements. L'ensemble des familles de la Maison sont venues assister à la représentation !



NOTRE ESPACE DE RENCONTRE PARENTS/ENFANTS

2 espaces aménagés :

1 en île-de-France, 1 en Normandie

→ **Accueillent des rencontres parents / enfants sur demande des magistrats.** Dans certains cas, le travail avec la famille permettra de préparer le retour de l'enfant à son domicile après un placement. Dans d'autres cas, les visites permettent un maintien du lien même si un retour en famille n'est pas envisageable à court terme.

→ **Les enjeux sont nombreux :** soutenir l'enfant et le parent dans la relation qu'ils tissent, protéger l'enfant des dysfonctionnements parentaux mais aussi donner des clés de compréhension aux parents pour qu'ils puissent modifier leur façon d'intervenir auprès de leurs enfants en prenant mieux conscience de leurs besoins. Les objectifs de ces visites doivent avant tout respecter l'intérêt supérieur de l'enfant.

512

VISITES ENCADRÉES
PAR NOS SERVICES

962

VISITES MÉDIATISÉES
PAR NOS SERVICES

EN 2022



FORMATION DES PROFESSIONNELS

UN ORGANISME DE FORMATION : L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

Spécialisé dans la formation des professionnels du secteur sanitaire et social

- Accompagne les professionnels dans toutes les mutations qui touchent le secteur sanitaire et social
- Diffuse l'approche psychoéducative, importée du Québec
- Propose des formations spécialisées sur la protection de l'enfance

Nos principales formations :

- Psychoéducation : formations théoriques, relecture psychoéducative et vécu partagé
- Protection de l'enfance : formation au référentiel national d'évaluation des situations de danger, droit en Protection de l'enfance, théorie de l'attachement, gérer les émotions/gérer les conflits auprès des jeunes, etc.
- Formations institutionnelles pour l'Union pour l'Enfance : parcours d'intégration des nouveaux salariés, séminaires cadres organisés en lien avec le service qualité du siège.

Pour accéder au catalogue complet sur le site internet : institutdepsychoeducation.com

- En 2022 : 640 stagiaires, 809,5H de formation



LA PSYCHOÉDUCATION

Pratique née au Québec au milieu des années 1950, la psychoéducation est une approche thérapeutique encore peu connue en France qui a déjà grandement prouvé sa pertinence et son efficacité outre-Atlantique.

Elle considère notamment que :

- Tout être humain doit être envisagé dans son intégralité.
- Le milieu dans lequel vit un enfant est structurant ou déstructurant et doit être observé et analysé avant toute intervention éducative.
- Il est important de s'appuyer sur les forces vitales des personnes accompagnées et d'élaborer avec le sujet des défis atteignables de sorte que la restauration de l'estime de soi soit un but recherché inlassablement.
- Les défis doivent être progressifs afin de suivre un processus d'autonomie par paliers.

DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

Né en 2013, l'Institut de psychoéducation s'est fortement développé et professionnalisé depuis 2021 avec l'arrivée d'une équipe permanente composée d'une Directrice et d'un coordinateur pédagogique, et l'obtention de la certification Qualiopi.

Avec 14 intervenants formateurs externes, l'Institut propose des formations spécialisées sur des thématiques variées. Son réseau de formateurs continue de se développer afin d'ouvrir ses activités à de nouvelles thématiques et auprès d'un public plus large.

LANCEMENT DE LA FORMATION SUR LE CADRE NATIONAL D'ÉVALUATION DES SITUATIONS DE DANGER DE LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ (HAS)

→ Le cadre national de référence sur l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger publié en janvier 2021 par la HAS apporte une double garantie, celle de la pertinence des références cliniques et théoriques au regard de l'évolution des connaissances et celle de fiabilité d'une harmonisation des pratiques professionnelles par l'apport d'une démarche et d'une méthode évaluative. Ce cadre de référence a été élaboré en vue d'une utilisation lors d'évaluations de situations concernées par une information préoccupante et donne une méthode très précise pour évaluer la satisfaction des besoins de l'enfant et son bon développement.

Il est essentiel que les agents des départements ainsi que les acteurs du monde associatif et les partenaires dans le secteur de la protection de l'enfance s'approprient ce guide pour une évaluation véritablement partagée et donc efficace. C'est en réponse à cet enjeu que l'Institut de psychoéducation a développé une offre de formation autour de ce référentiel national d'évaluation au courant de l'année 2022. La formation a été construite avec Michèle Créoff, Vice-Présidente du Conseil National de Protection de l'Enfance et de l'Union pour l'Enfance, ainsi qu'Éliane Corbet, psychopédagogue, chercheuse et experte dans le domaine de l'évaluation de la protection de l'enfance.

PERSPECTIVES : OUVERTURE D'UN MASTER DROIT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE AVEC L'UNIVERSITÉ D'ASSAS

→ L'année 2023 sera marquée par l'ouverture d'un nouveau Master droit protection de l'enfance à l'Université de Panthéon-Assas en partenariat avec l'Institut de Psychoéducation.

Le Master offre une formation complète combinant toutes les matières des sciences sociales et humaines requises pour appréhender dans sa globalité et dans toute sa technicité la protection de l'enfance. Ce diplôme vise notamment à situer la prévention et la protection de l'enfance dans une perspective historique et philosophique ; connaître les principes directeurs des théories et pratiques des sciences humaines concernant l'enfant et la famille ; maîtriser le dispositif de protection de l'enfance dans son cadre juridique. L'étude des questions juridiques oscillant autour de la protection de l'enfance y est particulièrement développée.

La formation s'adresse à des cadres de la protection de l'enfance ayant passé des concours administratifs ainsi qu'à des cadres d'associations gestionnaires de dispositifs de protection de l'enfance. Elle est également ouverte aux professionnels intervenant dans le secteur : avocats, psychologues, gendarmes etc.



L'institut de
psychoéducation

Organisme de formation de
l'Union pour l'Enfance



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



**NOS ENGAGEMENTS :
QUALITÉ DE NOS ACTIONS
ET PARTICIPATION DES JEUNES**

SÉCURISER LE PARCOURS DE CHAQUE ENFANT ET JEUNE

En 2021, le Comité scientifique de l'Union pour l'Enfance a lancé un travail approfondi autour de la sécurisation des parcours. De nombreux jeunes accueillis en protection de l'enfance connaissent en effet des ruptures successives. Ainsi la loi du 16 mars 2016 relative à la protection de l'enfant inscrit dans son deuxième titre la nécessité de « travailler à la sécurisation du parcours de l'enfant en protection de l'enfance ».

L'enjeu est d'assurer une stabilité à l'enfant en prévenant les ruptures ou en les accompagnant au mieux lorsqu'elles ne peuvent être évitées.

4 axes ont été identifiés pour que les établissements puissent décliner cette ambition en actions :

- **Garantir aux jeunes une continuité et une sécurité des liens**
- **Organiser l'accompagnement des enfants autour de leur projet personnalisé**
- **Prendre en compte les besoins de l'enfant dans la procédure d'assistance éducative**
- **Construire un lien de qualité entre professionnels et jeunes.**

Nous avons poursuivi ce travail en 2022. Les deux premiers axes ont pu être approfondis dans les établissements et nous continuerons de les travailler en 2023 pour garantir une réelle implantation dans tous les établissements de l'association.



Garantir aux jeunes une continuité et une sécurité des liens

→ **Nous veillons à éviter toute nouvelle rupture dans les parcours des enfants et jeunes que nous accompagnons.**

73% d'entre eux ont été sécurisés sur leur lieu d'accueil, sans connaître de rupture depuis qu'ils sont arrivés à l'Union pour l'enfance et seul 8% des jeunes accueillis ont changé de lieu d'accueil plus d'une fois.

→ **Pour garantir aux enfants seuls et jeunes le respect de leur besoin de sécurité, considéré comme le métabesoin dont découlent tous les besoins fondamentaux, nous mettons au cœur de l'accompagnement la figure d'attachement.**

Nous prenons l'engagement de garantir à chaque jeune une figure d'attachement sécurisée qui va lui apporter la sécurité nécessaire pour pouvoir explorer le monde qui l'entoure. Nous accompagnons les professionnels à être ces figures d'attachement, présentes de manière importante et régulière auprès de l'enfant, qui prennent soin physiquement et émotionnellement de lui et sont investies, prévisibles et empathiques.

→ **Nous mettons au cœur de nos pratiques éducatives l'accompagnement à la construction d'un réseau social et le développement de liens affectifs solides.**

Qu'il s'agisse des frères et sœurs, des amitiés, des personnes ressources dans l'entourage, nous interrogeons nos pratiques pour s'assurer qu'elles favorisent la construction de liens solides dans l'entourage du jeune. Nous encourageons également la construction de liens entre pairs par différents projets transversaux avec les jeunes au sein de l'association. Nous étudions enfin le développement de solutions de parrainage pour les jeunes, en cohérence avec la loi du 7 février 2022.

Organiser l'accompagnement autour du projet personnalisé

Au-delà d'être un droit pour l'enfant, le projet personnalisé est l'outil permettant non seulement de répondre aux besoins de chaque jeune accueilli mais également de l'imaginer devenir grand et de construire avec lui son projet d'avenir. Il est le fruit d'une négociation entre besoins et désirs exprimés par le jeune et besoins identifiés par les professionnels.

L'ensemble des établissements de l'Union pour l'enfance sont engagés dans la mise en œuvre des projets personnalisés des jeunes accueillis. En 2022, la dynamique autour des projets personnalisés a pris de l'ampleur. Les établissements ont revu leur process afin de répondre à plusieurs enjeux :

- Donner une vraie place au jeune dans la construction du projet personnalisé et favoriser son expression
- Mieux impliquer l'ensemble des professionnels concernés, clarifier les rôles de chacun et donner plus de responsabilités à l'éducateur référent du jeune pour la co-construction et le suivi du projet
- Organiser la participation des familles quand cela est dans l'intérêt de l'enfant

Les nouveaux établissements de l'Union pour l'Enfance ont construit les process permettant la mise en place de ces projets en s'appuyant sur les outils des autres établissements.

Nous avons également travaillé la notion d'alliance entre jeunes et adultes pour co-construire le projet. Cette notion sera approfondie en 2023.

Mieux prendre en compte les besoins de l'enfant dans la procédure d'assistance éducative

Une partie des cadres de l'Union pour l'Enfance a été formée au référentiel d'évaluation des situations de danger de la HAS. Au-delà de l'évaluation initiale, cette méthode nous semble extrêmement pertinente dans le cadre du suivi des mesures, et nous aidera à améliorer les rapports de situations transmis aux juges pour sécuriser la situation de l'enfant.



GARANTIR UNE INSERTION SEREINE DES JEUNES MAJEURS

22
JEUNES MAJEURS
SORTIS EN 2022

Garantir une insertion sereine des jeunes majeurs est une des priorités de l'Union pour l'Enfance.

Nous souhaitons pour chaque jeune qu'il ou elle :

- Nouer des relations constructives et identifier des personnes ressources en cas de difficultés.
- Soit en capacité de faire des choix, de poser ses limites et de gérer ses émotions.
- Ait un projet de formation ou professionnel qui lui convient, un lieu d'hébergement pérenne adapté à son projet, qu'il sache assurer le suivi de ses besoins de santé physique et psychique, soit autonome dans les gestes du quotidien, ait une situation financière stable, et ait développés des centres d'intérêts propres.

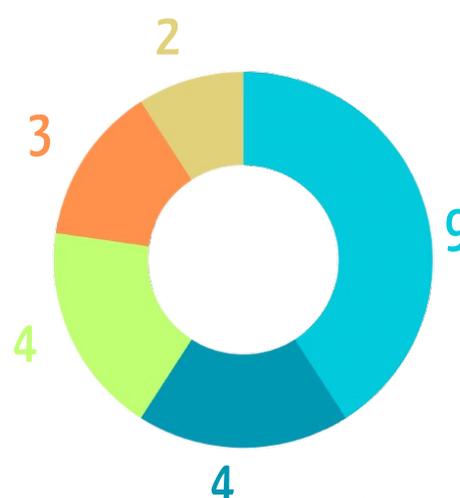
ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS

→ La majorité des jeunes majeurs qui ont quitté l'Union pour l'Enfance en 2022, ont pu bénéficier d'une poursuite d'accompagnement qui correspondait à leurs besoins. Cependant, sur les 22 jeunes sortis en 2022, 4 jeunes se sont vu refuser une poursuite d'accompagnement.

→ 14 jeunes ont été accompagnés vers une solution de logement sécurisée et pérenne : logement autonome, retour en famille travaillé, logement accompagné ou adapté. Aucun jeune n'est sorti sans solution d'hébergement.

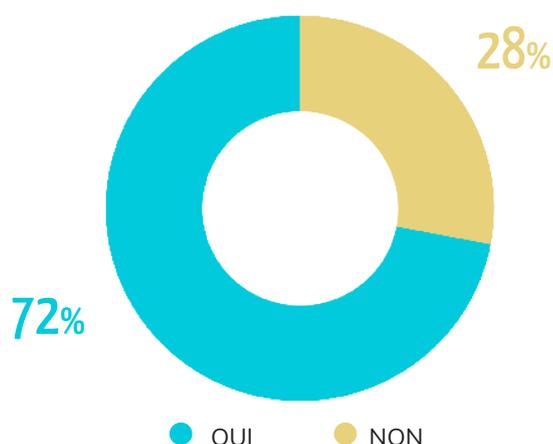
→ 8 de ces jeunes majeurs suivent actuellement une formation et 4 sont en activité professionnelle. Cependant, 6 jeunes majeurs ne sont ni en situation d'emploi, ni en poursuite d'études. Ces situations correspondent à des jeunes pour lesquels il n'y a pas eu de poursuite d'accompagnement à la majorité ou seulement pendant 6 mois.

DURÉE DU CONTRAT JEUNE MAJEUR



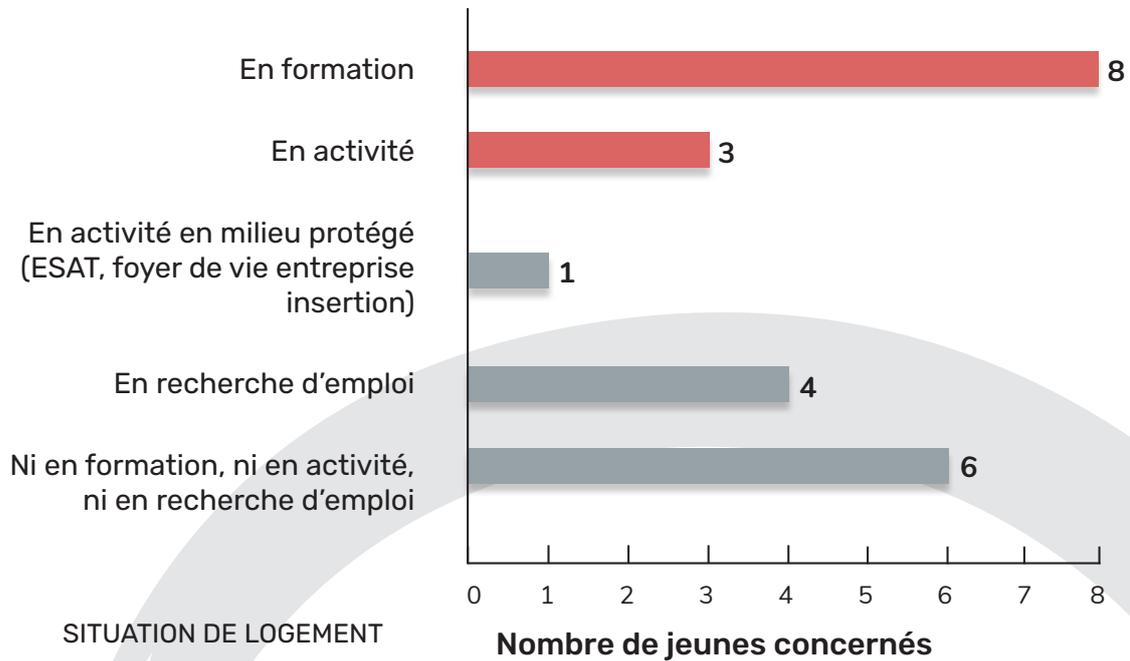
- Moins de 6 mois
- Entre 6 mois et 1 an
- Entre 1 an et 2 ans
- Entre 2 et 3 ans
- Sans contrat jeunes majeurs

LE JEUNE A UN RÉSEAU

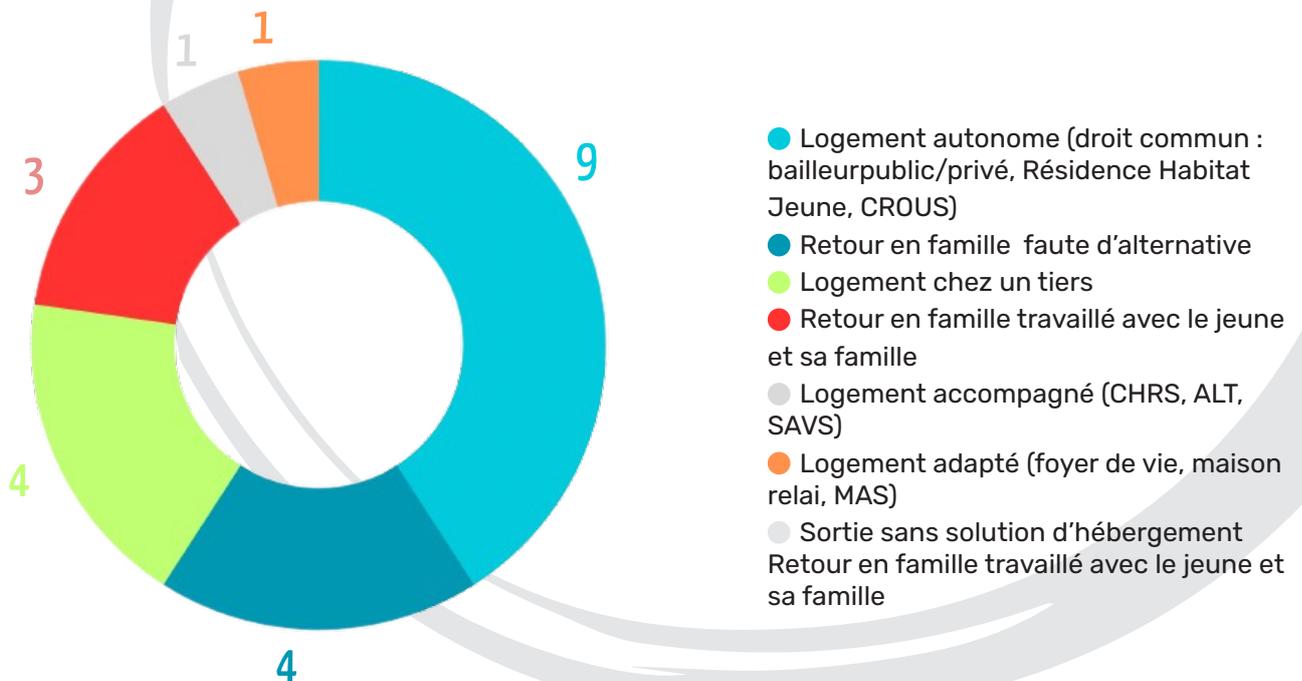


→ Concernant l'entourage et le réseau que nous considérons comme un aspect essentiel pour les jeunes, sur les 22 jeunes majeurs sortis cette année, 15 ont des personnes ressources sur lesquels ils peuvent s'appuyer, 13 ont un réseau social développé et 12 sont impliqués dans un club sportif ou une association.

ÉTUDES ET EMPLOI



SITUATION DE LOGEMENT



LE PROJET « PARCOURS POUR LA VIE »

La première promotion du projet « Parcours pour la vie » s'est terminée en octobre 2022. Le projet s'adresse aux jeunes entre 15 et 18 ans avec pour objectif d'accompagner le passage à la majorité. L'ambition est de les aider à développer leur estime de soi et leur sens de l'engagement, de prendre confiance dans leurs projets et de réfléchir sur les relations sur lesquels ils peuvent compter.

Le parcours est composé de plusieurs sessions d'une durée allant d'un week-end à 6 jours dans des lieux différents et construites sur **3 axes** :

→ **Des ateliers pédagogiques de connaissance de soi et développement personnel (mes qualités, les personnes que j'admire, qu'est-ce qu'être une personne de confiance, courage et vulnérabilité etc.)**

→ **Des moments de divertissement et de vie en collectivité pour créer des liens entre jeunes et avec les bénévoles qui participent au projet**

→ **La réalisation de projets solidaires en co-construction : En 2022 un après-midi de partage avec des personnes sans domicile fixe organisé en partenariat avec l'association entourage, un ramassage de déchets avec l'association Clean my calanques**



PLAIDOYER AVEC « CAUSE MAJEUR ! »

Lancé en mars 2019, le collectif Cause Majeur! rassemble près de trente associations, collectifs et personnalités qualifiées (jeunes et professionnels) qui ont décidé de **s'unir pour remettre les jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance ou ayant été pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse au cœur des politiques publiques.**

Le collectif plaide pour une inclusion pleine et entière de chaque jeune majeur dans la société et veille à la cohérence, l'harmonisation et l'efficacité des politiques publiques concernant tous les jeunes.

En 2022, le collectif a plaidé activement pour la prise en compte de la question des jeunes majeurs dans la loi Taquet. Malgré un bilan en demi-teinte de cette loi il suit attentivement sa mise en œuvre et les effets pour les jeunes.

Il a par ailleurs actualisé ses recommandations en tenant compte des évolutions survenues depuis sa création.



L'Union pour l'enfance a rejoint le collectif dès son lancement et participe à l'ensemble de ses actions.



FAVORISER LA PARTICIPATION DES JEUNES

La prise en compte de la parole des enfants et jeunes, stipulée comme l'un des droits de l'enfant dans l'article 12 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, est un des grands engagements de l'Union pour l'Enfance.

LA PARTICIPATION DES JEUNES AU SEIN DE NOS INSTANCES ASSOCIATIVES

Les jeunes sont impliqués à différents niveaux de l'association :

Le Conseil d'administration :

Cette année, trois anciens jeunes accompagnés au sein de l'Union pour l'enfance ont rejoint le conseil d'administration, au sein duquel ils peuvent partager leur vécu afin d'améliorer les actions de l'association.

Nous avons souhaité que les jeunes participent à la gouvernance associative avec la volonté que nos orientations stratégiques soient construites en prenant en compte leur parole et leur expérience. Nous sommes convaincus que leur regard est essentiel pour améliorer notre prise en charge et nos projets.

Cette représentation des jeunes nécessite l'expérimentation de nouveaux fonctionnements pour permettre une véritable participation des jeunes.

Le Comité scientifique

En 2022, l'Union pour l'enfance a réuni son comité scientifique à trois reprises. Cette instance, créée en 2019, est un espace de réflexion pour remettre en question et faire évoluer nos pratiques professionnelles d'accompagnement. Elle est constituée de jeunes, de professionnels et d'experts de la protection de l'enfance.

Le comité scientifique définit les orientations de la politique qualité de l'Union, élabore des recommandations de bonnes pratiques et assure un suivi de la mise en œuvre de ces recommandations. Les trois jeunes qui ont été membres du comité scientifique en 2023 ont pu apporter leur expérience en tant que jeunes accompagnés.

Les comités locaux des établissements

Les comités qualité locaux sont chargés de décliner les orientations du comité scientifique en actions et réflexions concrètes sur chaque établissement. Ils impulsent la dynamique d'amélioration continue, élaborent des analyses et des plans d'actions pour améliorer le quotidien des établissements et lancer de nouveaux projets.



Le projet Union fait la force

Afin de favoriser la dynamique de participation des jeunes dans l'association, nous organisons depuis 2021, un événement annuel co-construit entre jeunes et professionnels: l'Union fait la force ! Cette journée est un moment d'apprentissage mais aussi un temps convivial et de rencontre entre jeunes et professionnels de l'association.

Un groupe d'organiseurs de 20 jeunes et adultes de différents établissements se sont réunis pour travailler sur la thématique de la communication entre jeunes et adultes. Ils ont construit des ateliers et activités qu'ils ont ensuite animés lors de l'évènement.

Nos organisateurs ont également témoigné d'expériences personnelles autour d'enjeux liés à la communication lors d'une « bibliothèque humaine » où ils sont devenus des livres. Un moment fort de partage.

Ce projet permet aux organisateurs d'expérimenter concrètement l'intérêt de la co-construction entre jeunes et adultes, de développer de nombreuses compétences et de créer une réelle alliance entre jeunes et adultes. Les 180 participants sont repartis ravis de la richesse du moment vécu.



La course solidaire

Le 19 Juin 2022, des professionnels, des jeunes et des bénévoles sont venus courir pour l'Union pour l'enfance à la Course des Héros. Cet événement sportif et solidaire rassemble chaque année des participants qui viennent courir en l'honneur d'une association. Chaque participant doit avoir au préalable récolté 250 euros pour l'association. En 2022, les dons récoltés à cette occasion ont été alloués au Parcours pour la vie, notre projet à destination des jeunes majeurs.





PARTENARIATS ET SOUTIENS

PARTENARIATS ET SOUTIENS

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Agence du service civique
- Éducation Nationale
- Juge des enfants
- Missions de lutte contre le décrochage scolaire
- Missions locales
- Pôle Emploi

RÉSEAUX ET ASSOCIATIONS

- Association Gemmes
- Association française du Fundraising
- Collectif Cause majeure !
- Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- Fédération Nationale des Lieux de vie
- Fédération Nationale des Écoles de production
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Admical
- IRCOM
- Les Pâtes au beurre
- UNIOPSS et URIOPSS
- Cause majeure !
- La Course des Héros

FINANCEURS PUBLICS

- ANAH
- Angers Loire Métropole
- CAF du Val-de-Marne
- Conseils départementaux et régionaux
- ALDEV
- Angers Loire Eco
- DRHIL
- Etat

FONDS PRIVÉS

- Fondation Notre Dame
- IZIPIZI
- SOLIKEND
- Haussman Notaires
- Goodeed & Allianz Travel
- MI-GSO SAS
- Fondation Castorama
- Fonds Duranne
- Fonds APPOS
- Créavenir
- Domnis
- CIC
- Swimmy
- Women in business

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- AZTEK
- Wavestone
- HRConseil
- DataValue Consulting
- Décathlon

DONS EN NATURE

- IZIPIZI
- Haussman Notaires
- Barbara Bui
- Sony Musici
- Fondation Culturespaces
- ISS World

Afin de se doter des moyens nécessaires pour répondre à nos enjeux et perspectives dans un contexte de ressources publiques contraintes, l'Union pour l'Enfance a initié la première émission d'obligation associative du secteur de la protection de l'enfance en France auprès d'investisseurs privés. Grâce à l'écosystème du Crédit Coopératif, cinq financeurs ont souscrit à l'émission :

- Axa Future Génération géré par Ecofi Investissements, filiale de gestion d'actifs du Groupe Crédit Coopératif
- InvESS Île-de-France gérée par Esfin Gestion et fruit d'un projet porté par la Région Île-de-France
- France Active Investissement
- Generali Investissement à Impact géré par Inco Venture
- LBPAM ISR Actions Solidaire géré par la Banque Postale Asset Management



ORGANISATION ET MOYENS MOBILISÉS

RESSOURCES HUMAINES

Effectif par catégories professionnelles	Siège		Maison Pauline Kergomard		SAF Île-de-France		SAF Normandie		Union pour l'enfance 79		Atelier UPE 79		Chacunière		Enfants du Compas		Les Crins Verts		Maison Paul Valery		Agapè Anjou		Total Union		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Sexe																									
Assistant(e)s familial(e)s					6	39	5	43																11	82
Cadres	5	8		2		4	1	5	2	6			2		1			1		3		1	11	30	
Administratif		5		1		3		1		3							1						1	13	
Éducatif Formateur			1	8		5	1	6	9	21	3	2	4	3	1	4	1	3	1	4	5	8	26	64	
Services généraux				2		1		2	3	7	1					1	1						5	13	
Total	5	13	1	13	6	52	7	57	14	37	4	2	6	3	2	5	3	4	1	7	5	9	54	201	
Total Général	205										15		7		7		8		14		256				

→ RECRUTEMENTS

RECRUTEMENTS 2022	CDI		CDD		TOTAL des recrutements (par catégorie professionnelle)	
	H	F	H	F	H	F
	Assistants familiaux	1	3		8	1
Cadres	1	8		3	1	11
Administratif	1	2	2		3	2
Éducatif / Formateur	6	17	5	9	11	26
Services généraux	1	3	2	2	3	5
Total des Recrutements	10	33	9	22	19	55

→ DÉPARTS

DÉPARTS 2022	CDI		CDD		TOTAL des départs (par catégorie professionnelle)	
	H	F	H	F	H	F
	Assistants familiaux	3	20	1	5	4
Cadres	2	8		5	2	13
Administratif	0	2			0	2
Éducatif / Formateur	7	7	4	5	11	12
Services généraux	1	2	1	3	2	5
Total des Départs	13	39	6	18	19	57

→ FORMATIONS

→ 120 formations réalisées

→ 559 participants salariés

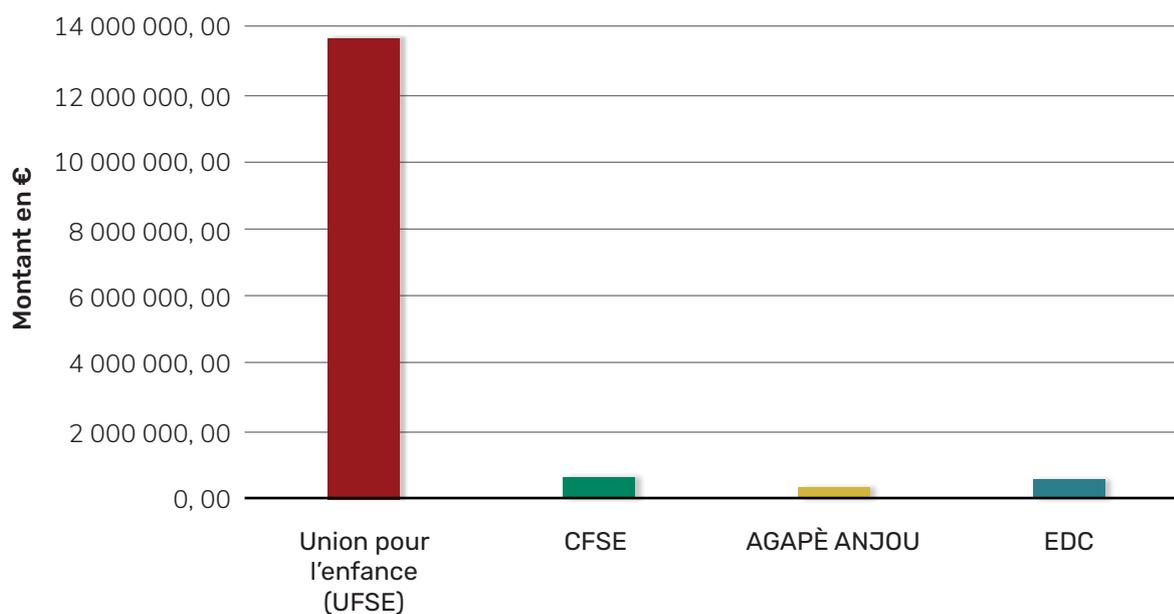
→ 252 357 € de budget dédié à la formation dont près de 39 454 € de fonds mutualisés de branche

MOYENS FINANCIERS

→ Les produits de la tarification et autres subventions d'exploitation se montent à **15 586 313 €** pour l'année **2022**

Ils se répartissent comme suit :

PRODUIT DE LA TARIFICATION ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION



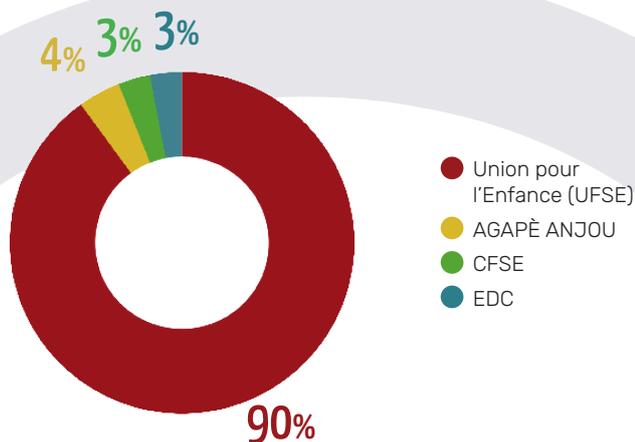
Les dons et legs se montent à **315 819€**



LES SUBVENSTIONS PRIVÉES

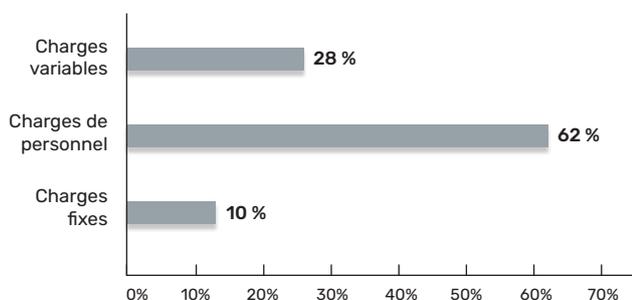
L'Union pour l'Enfance cumule 10 205 399.36 € d'immobilisations réparties en immobilisations incorporelles (7%), terrains et constructions (29%) et autres immobilisations corporelles (64%).

PART DES IMMOBILISATIONS PAR ASSOCIATION

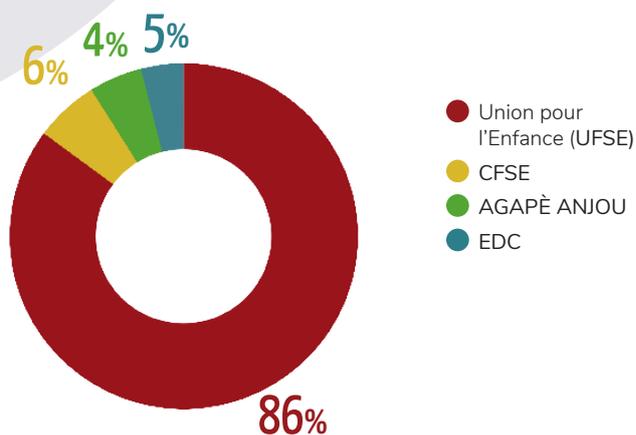


Les frais de siège internes à l'UFSE et les fonctions support qu'elle assume vers les associations affiliées à l'Union pour l'Enfance représentent 648 647 € pour 2022.

RÉPARTITION DES CHARGES GLOBALES DE L'UNION POUR L'ENFANCE



PART DES CHARGES GLOBALES DE CHAQUE ASSOCIATION AU SEIN DE L'UNION POUR L'ENFANCE



NOTRE GOUVERNANCE

→ L'Union pour l'Enfance, fondée en 1887, a initié en 2010 un groupe associatif du même nom avec le CFSE. Il est composé de 4 associations :

Associations fondatrices

● **L'Union française pour le Sauvetage de l'Enfance (UFSE)**, association reconnue d'utilité publique, fondée en 1887.

● **Le Comité Français de Secours aux Enfants (CFSE)**, association reconnue d'utilité publique, fondée en 1921.

Associations affiliées

Elles recherchent à la fois une appartenance à un groupe, à s'inscrire dans les valeurs de l'Union, à souscrire à des services experts et à bénéficier d'un soutien managérial et financier pour la réalisation de leurs projets.

● **Les Enfants du Compas**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2007.

● **Agapè Anjou**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2016.

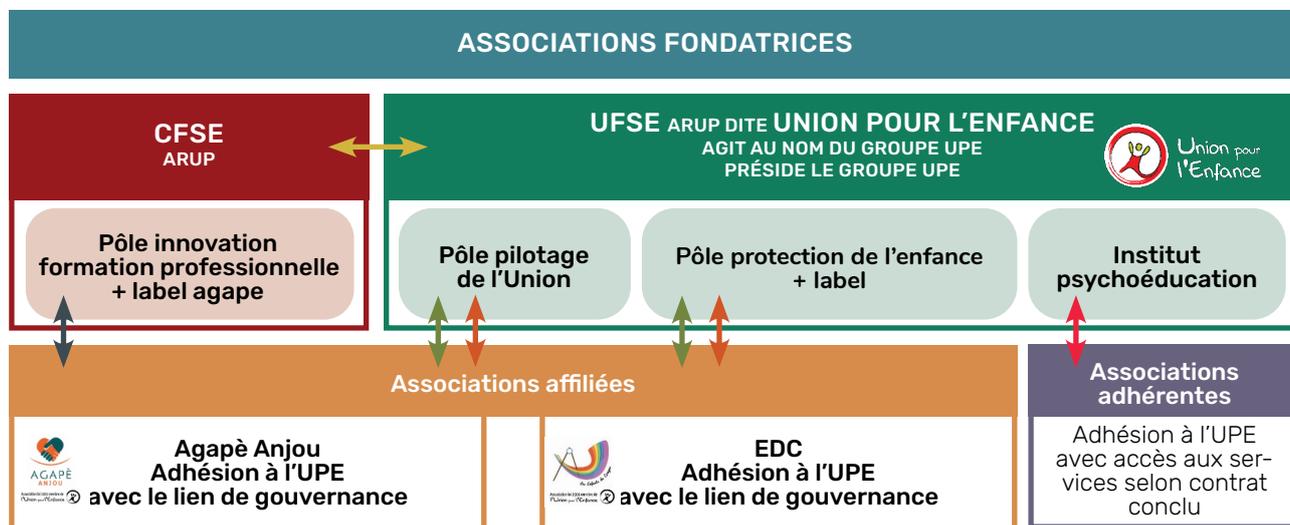
Associations adhérentes

Elles recherchent une appartenance à un groupe et souhaitent s'inscrire dans les valeurs de l'Union.

● **L'Afocal**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 1979 et **L'Afocal Pays de Loire**.

● **Visages d'Espoir**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2018.

STRUCTURATION DE L'UNION POUR L'ENFANCE, GROUPE ASSOCIATIF



Le schéma présente les 3 modes de participation à l'Union pour l'Enfance. Légende :

- Convention entre les deux associations RUP fondatrices
- Lien statutaire (qualité de membre / participation à la gouvernance)
- Convention d'adhésion à l'Union
- Convention d'affiliation à l'Union
- Lien contractuel (utilisation de la marque Agape et coordination des projets dans le pôle)



L'Union pour l'Enfance est un groupe associatif, efficace et lisible visant à participer de manière active à l'amélioration et à l'organisation des politiques et du système de protection de l'enfance en fédérant les initiatives des acteurs du domaine et en favorisant le développement de projets innovants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION POUR L'ENFANCE

BUREAU

Martial de BRAQUILANGES	Président
Michèle CRÉOFF	Vice-Présidente
Jean-Pierre LEDUC	Secrétaire
Bertrand TOURNIER	Trésorier

ADMINISTRATEURS

Bertand DONCIEUX
Jérôme COSSE
Hervé JOSSE
Magali LAFOURCADE
Marc MAUPAS-LOUDINOT
Pascale MEHU
Annick SIMON
David SZTABHOLZ
Hervé ALLEGRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 3 ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UNION POUR L'ENFANCE

Comité Français de Secours aux Enfants



Thierry ROMBOUT
Président
Magali LAFOURCADE
Vice-Présidente
Jérôme COSSE
Trésorier
David SZTABHOLZ
Trésorier adjoint
Hervé JOSSE
Secrétaire

Enfants du Compas



Thierry ROMBOUT
Président
Stéphane AUBRY
Trésorier
Dominique BOCHE
Secrétaire

AGAPÈ AJOU



Thierry ROMBOUT
Président
Pierre COLLIGNON
Vice-Président
Jérôme COSSE
Trésorier
Hervé JOSSE
Secrétaire
Jean-Marc DURANSON
Secrétaire adjoint

→ Ces 3 associations membres de l'Union pour l'Enfance gardent une gouvernance propre pour demeurer au plus proche de leur réalité éducative et territoriale.

NOS ÉTABLISSEMENTS

→ SIÈGE SOCIAL

ADRESSE	174, Quai de Jemmapes - 75010 Paris
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Thierry Rombout
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT	Fabien Feuillade
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Ville de Paris
ACTIVITÉS	Direction générale - RH - Finances - Qualité - Communication - Développement Institut de Psychoéducation, formation et conseil



CONTACT
secretariat@unionpourlenfance.com
01 42 36 05 84

→ SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL D'ÎLE-DE-FRANCE

ADRESSE	174, Quai de Jemmapes - 75010 Paris
DIRECTEUR	Fabien Feuillade
ANNÉE DE CRÉATION	Janvier 1970
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de Paris
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	100 enfants et jeunes de 0 à 21 ans



CONTACT
safidf@unionpourlenfance.com
01 49 49 09 99

→ MAISON PAULINE KERGOMARD ACCUEIL MÈRE/ENFANTS

ADRESSE	50, avenue Jean Jaurès - 94230 Cachan
DIRECTRICE	Nora Kohen
ANNÉE DE CRÉATION	1981
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental du Val-de-Marne DRIHL-IDF
DISPOSITIFS	CHRS / CHU / CM



CONTACT
maisonpaulinekergomard@unionpourlenfance.com
01 47 40 94 94

→ SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE NORMANDIE

ADRESSE	19, rue des Jetées - 61300 L'Aigle
DIRECTRICE	Isabelle Frémont
ANNÉE DE CRÉATION	20 mars 1962
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil départemental de l'Orne
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	90 enfants et jeunes de 0 à 21 ans



CONTACT
safnormandie@unionpourlenfance.com
02 33 24 12 10

→ MAISON PAUL VALÉRY ACCUEIL MINEURS/MAJEURS NON ACCOMPAGNÉS

ADRESSE	72 allée des Champs Elysées 91080 Evry
DIRECTRICE	Daby KEITA
ANNÉE DE CRÉATION	1er août 2022
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	(Conseil départemental de l'Orne)
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	50 enfants et jeunes de 0 à 21 ans



CONTACT
maisonpaulvalery@unionpourlenfance.com

→ UNION POUR L'ENFANCE 79

ADRESSE	46 Bd Anatole France 79200 Parthenay
DIRECTEUR	Olivier Crepon
ANNÉE DE CRÉATION	1995
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental des Deux- Sèvres
NOMBRE DE PLACES	74 enfants et jeunes de 0 à 21 ans
HABILITÉS	
DISPOSITIFS	MECS, SAF, PEAD, Pôle d'hébergement (APMN et DEFI) et l'accueil de jour (AGAPE)



CONTACT
secretariat79@unionpourenfance.com
05 49 69 73 82

→ LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL - LA CHACUNIÈRE

ADRESSE	13 le Haut Crué 86200 Sammarçolles
DIRECTRICE	Andra Le Calve
ANNÉE DE CRÉATION	19 février 2015
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de la Vienne
NOMBRE DE PLACES	8 jeunes de 13 à 21 ans
HABILITÉS	



CONTACT
05 17 35 14 99

→ LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL - LES ENFANTS DU COMPAS

ADRESSE	Le Château de la Morinière 61350 Mantilly
DIRECTEUR	Thierry Duhamel
ANNÉE DE CRÉATION	20 avril 2007
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de l'Orne
NOMBRE DE PLACES	10 enfants et jeunes de 6 à 18 ans
HABILITÉS	



CONTACT
02 33 37 19 55

→ AGAPÈ ANJOU - ÉCOLE DE PRODUCTION - RESTAURATION

ADRESSE	12 avenue Jean Joxé - 49100 Angers
DIRECTRICE	Béatrice Rombout
ANNÉE DE CRÉATION	2016
FINANCEURS	Membre de la FNEP Apports majoritaires de la production, subvention de la Région des Pays de la Loire, Angers Loire Métropole, dons, mécénat et Taxe d'apprentissage
FONDATEURS ET PERSONNES MORALES	CFSE, Union pour l'Enfance (UFSE), IRCOM, Fonds de dotation EPLS



CONTACT
direction.agape@unionpourenfance.
com

→ LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL - LES CRINS VERTS

ADRESSE	Le Château de la Morinière 61350 Mantilly
DIRECTRICE	Julie Petit
ANNÉE DE CRÉATION	20 avril 2007
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de l'Orne
NOMBRE DE PLACES	10 enfants et jeunes de 6 à 18 ans
HABILITÉS	



CONTACT
06 69 50 91 96

→ INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

ADRESSE	19 rue de Paradis, Paris 10
DIRECTRICE	Amandine LAGARDE
ANNÉE DE CRÉATION	2019
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	(Conseil Départemental de l'Orne)



CONTACT
01 87 04 18 27



Union pour
l'Enfance

Protéger l'enfant, faire éclore l'adulte

Siège social

174 Quai de Jemmapes - 75010 Paris

01 42 36 05 84

secretariat@unionpourenfance.com

www.unionpourenfance.com



Coordination et rédaction principale : Communication de l'Union pour l'Enfance

Graphisme : Lou Montceau & Johanna Tshika

Impression : ESAT Regain - Papier écoresponsable